

# SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

SNEP  
Résidence Pierre et Sable  
88 chemin Bancoul  
Bâtiment 88 appartement 7  
97490 SAINTE CLOTILDE  
02 62 29 52 74  
snep.reunion@wanadoo.fr  
<http://snep-reunion.org/accueil2snep.html>

N°27 – FEVRIER 2014

## SOMMAIRE:

- Page 2 : .....EDITO
- Page 3 : .....ORGANISATION DU CONGRES
- Page 4 : .....COMMENT VOTER
- Page 5 : .....LISTE ACADEMIQUE
- Page 6 : .....AUTORISATION D'ABSENCE
- Page 7 A 10:.....RAPPORT D'ACTIVITE
- Page 11 & 12:....RAPPORT FINANCIER



Le syndicat des enseignants d'EPS et des professeurs de sport



**Le métier au cœur**

Dispensé de timbrage Saint Denis CTCC



**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
**LA POSTE**

Déposé le:



**DU 3 AU 5 MARS A L'UNIVERSITE DU TAMPON  
(voir modalités de vote et d'inscription au congrès dans ce bulletin)**

## L' EDITO :

Les 3-4 et 5 mars CONGRES ACADEMIQUE DU SNEP REUNION...temps fort pour notre syndicat, au moment où de nombreuses revendications et négociations sur nos missions et notre métier sont encore à défendre. Il est l'heure de vous exprimer, en réaffirmant notre mode de fonctionnement démocratique: débats, votes, échanges...

La 1ère étape se jouera bien entendu lors de ce congrès, affaire de toute une profession. Nous comptons sur votre présence pour faire vivre les commissions sur les différents thèmes afin d'amener avec nous l'empreinte de la Réunion et de nos spécificités sur des questions préoccupant particulièrement les collègues (pénibilité, conditions de travail, missions, sport scolaire...).

C'est pour cela que nous souhaitons un congrès ouvert aux syndiqués mais **également à tous les sympathisants qui nous soutiennent quotidiennement dans nos actions et lors des Elections Professionnelles.**

Une nouveauté cette année, avec la fin des longs travaux d'amendement des textes proposés par la direction nationale du SNEP; mais des espaces de débats organisés autour d'une série de questionnements forts sur les enjeux qui traversent le métier.

Nous devons tous nous saisir de cette opportunité pour faire vivre un syndicalisme plus participatif.

Les 4 thèmes abordés seront :

- A) Pour une société solidaire et démocratique (alternatives économiques, sociales et environnementales : dossier de l'éducation prioritaire, réforme du temps scolaire, enseignement supérieur LRU et RCE, formation aux métiers du sport...)
- B) Quelle contribution de l'EPS, du sport scolaire et du sport à la réduction des inégalités (conseil Supérieur des programmes et réécriture du socle, rôle, place et fonction de l'EPS dans l'école de demain, réduction des inégalités, quelle contribution dans la rénovation du sport dans la société ? Changer le métier, sortir des dérives de l'évaluation certification)
- C) Enseignants d'EPS, professeurs de sport, quels métiers ? (renforcement du rôle de concepteur, pénibilité (santé, fin de carrière, condition de travail), formations initiales et continues, condition d'entrée dans le métier, mobilité choisie, précarité)
- D) Quel outil syndical, quel syndicalisme ? (renforcer le SNEP-FSU, mieux contribuer aux processus de décisions et au développement de l'action, avenir du syndicalisme)

La seconde étape sera le congrès National de Vogüé en Ardèche du 24 au 28 Mars, où une délégation de la Réunion vous représentera afin de retranscrire nos votes et débats et ainsi faire entendre la voix de la Réunion !

Vaste chantier donc, venez, votez et participez !

Catherine Duriez & Damien Laude  
Secrétaires Académiques



# SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

## Organisation du congrès académique

Qui a le droit de voter ? (cf. article 8 du RI)

**Tous les collègues à jour de leur cotisation syndicale 2013/2014, enregistrée au plus tard le jour du Congrès académique .**

**Les collègues non syndiqués sont les bienvenus, ils pourront participer aux débats mais n'auront pas droit de vote.**

### Lundi 3 mars

- 9h00 - 9h30 : Accueil des congressistes et mise en place de la commission de dépouillement
- 9h30 -11h00 : Accueil et intervention des invités
- 11h00-11h45 : Présentation du rapport financier et du rapport d'activités
- 11h45-12h15 : Présentation des thèmes, répartition des commission
- 12h30-14h00 : Repas
- 14h00-17h00 : Travail en commissions sur les thèmes du congrès national

### Mardi 04 mars

- 9h00-12h00 : Travail en commissions
- 12h00-13h30 : Repas
- 13h30-14h00 : Présentation des résultats des votes
- 14h00-14h30 : Désignation des responsables académique et organisation du bureau
- 13h30-16h30 : Débat et vote en plénière sur les thèmes

### Mercredi 05 mars

- 9h00– 11h00 : Débat et vote en plénière sur les thèmes
- 11h00– 12h15 : Débat sur les actions du SNEP Réunion en cours et à venir
- 12h15– 12h30 : Clôture du congrès



Je participerai au congrès du SNEP

Je prendrai le repas organisé par le SNEP

le 03/03

le 04/03

Réponse à renvoyer par courrier, par mail ([t3-reunion@snepfsu.net](mailto:t3-reunion@snepfsu.net)) ou par tél (06 92 51 03 70)

## A LIRE ATTENTIVEMENT MODALITES DE VOTE



Nous avons fait parvenir le bulletin « Spécial Elections SNEP » à tous les collègues de l'académie.

Si vous n'êtes pas encore syndiqué ou re-syndiqué et que vous souhaitez prendre part au vote, nous vous demandons de nous transmettre simultanément votre vote et votre cotisation (fiche ci jointe)

### Quels seront les bulletins de vote pris en compte ?

Seuls les bulletins de vote des collègues syndiqués à jour de leur cotisation 2013 - 2014, à la date de l'assemblée générale de dépouillement (mardi 04/03 à 12h00) seront comptabilisés.

Vous pouvez donc amener votre cotisation, votre fiche d'adhésion ... et votre vote le premier jour du congrès !

\* Rappel : un paiement fractionné confère la qualité de syndiqué à compter de la date de réception de la fiche d'adhésion accompagnée du ou des chèques, même si ces derniers ne sont pas encore débités.

### Sur quoi voter ?

1er vote : Chaque syndiqué a la possibilité de se prononcer sur les rapports d'activité et financier national (voir bulletin SNEP national n° 907), les rapports d'activité et financier académique présents dans ce bulletin.

2ème vote : vous devrez vous prononcer sur une des deux listes en présence au niveau national et sur la liste académique.

### Comment voter ?

1 Remplir le bulletin de vote en entourant ou en rayant les mentions inutiles pour chaque scrutin.

2 Glisser le bulletin dans l'enveloppe vierge petit format de couleur bleu.

3 Mettre cette enveloppe dans la deuxième enveloppe (enveloppe-mandat blanche « élections SNEP 2014 ») qui doit obligatoirement porter au dos vos noms, prénoms, établissement, département.

**Attention : Ne pas oublier de signer (sinon le vote sera invalidé !)**

Si vous ne pouvez être présent, il est possible de vous faire représenter par un(e) collègue ou votre secrétaire académique pour y déposer votre vote. Il suffit pour cela de le mandater en inscrivant au dos de la 2<sup>ème</sup> enveloppe : "ne pouvant être présent au congrès académique, je soussigné(e)....., donne mandat à..... (nom du mandaté) pour m'y représenter / pour déposer cette enveloppe contenant mon vote à la commission de dépouillement / pour y prendre toute décision qu'il jugera utile en mon nom." Et vous signez!

### Comment faire parvenir votre vote ?

Vous pouvez voter par correspondance en adressant l'enveloppe mandat (blanche) pour le 27/02 dernier délai à votre secrétaire académique ou venir déposer votre enveloppe-mandat au moment du congrès avant l'assemblée générale de dépouillement qui se déroulera le deuxième jour du congrès.

### Quand voter ?

En tout état de cause, pour être pris en compte, **votre vote doit être arrivé avant mardi 04 mars**  
**La fermeture du scrutin est fixée par l'heure d'ouverture de l' AG de Dépouillement soit 12 h 00 le 04 mars.**

# ELECTIONS 2014 BUREAU DU SNEP FSU REUNION

## LISTE D'OUVERTURE ET D'ACTION

NOM	PRENOM	ETABLISSEMENT
BAUGE	HUBERT	COLLEGE DU BERNICA
BESTAUX	CAROLE	LYCEE HOTELIER LA RENAISSANCE
BILLY	CANDICE VAITIAR	COLLEGE DE MONTGAILLARD
BOUCHEZ	YANNICK	LYCEE PATU DE ROSEMONT
CAQUELARD	BENOIT	COLLEGE DE MONTGAILLARD
CHAISE	JEAN BAPTISTE	LYCEE DE L HORIZON
CHEVALIER	JACQUES	COLLEGE LES TROIS MARES
DA SILVA	REGIS	COLLEGE BEAUSEJOUR
DARNAND	LYNDA	COLLEGE CHEMIN MORIN
DEHAIS	CAMILLE KASUMI	COLLEGE LES DEUX CANONS
DELAPLACE	LAURENCE	COLLEGE LA CHATOIRE
DOARE	PHILIPPE	LYCEE LISLET GEOFFROY
DORLA	BEATRICE	COLLEGE ALBERT LOUGNON
DUPONCHEL	PIERRE	COLLEGE TERRAIN FAYARD
DURIEZ	CATHERINE	LYCEE DE ST BENOIT IV
FERNANDEZ	JEAN YVES	LYCEE MAHATMA GANDHI
GRELAUD	PIERRIC	COLLEGE JOSEPH BEDIER
HULLEN	AUDREY	COLLEGE AMIRAL BOUVET
HUREAU	CHARLES	COLLEGE TERRAIN FLEURY
LAMOTTE	VINCENT	UFR SCIENCES ET TECHNIQUES
LAUDE	DAMIEN	LYCEE AMIRAL PIERRE LACAZE
LE MERRER	YOLANDE	LYCEE PAUL MOREAU
LESCAT	MARIE	COLLEGE PAUL BADRE (14EME KM)
MASSIAU	VALERIE	COLLEGE DE MONTGAILLARD
MICHEL	JEAN PAUL	COLLEGE CELIMENE GAUDIEUX
PAYET	WALTER	COLLEGE GUY MOQUET
PENITOT	JACQUES	RETRAITE
PERES	THIERRY	LYCEE LOUIS PAYEN
PERICHON	MICHELE	LYCEE SARDA GARRIGA
PERRIOL	AGNES	LYCEE ROCHES MAIGRES
PICARD	FREDERIQUE	LYCEE GEORGES BRASSENS
PIDEBOIS	JEAN FRANCOIS	LYCEE LISLET GEOFFROY
PLU	MYLENE	LYCEE EVARISTE DE PARNY
PROCHASSON	BENOIT	LYCEE DE BRAS FUSIL
PRUD HOMME	MATTHIEU	LYCEE PAUL MOREAU
RENARD	THIERRY	COLLEGE ANTOINE SOUBOU
ROGER NOEL	FREDERIC	LP FRANCOIS DE MAHY
ROSSILLE	CHRISTIAN	COLLEGE BOURBON
ROULLOT	MICHEL	RETRAITE
SABY	HERVE	COLLEGE DES MILLE ROCHES
SAINT LU	MANUEL	COLLEGE ALBERT LOUGNON
SOULET	EMILIE	COLLEGE JULES REYDELLET
TANNIERE	CECILE	COLLEGE DU BERNICA
THIERRY	BEATRICE	LYCEE JEAN HINGLO
TSIAMPALIDIS	DAVID PHILIPPE	COLLEGE JOSEPH BEDIER
VAZQUEZ	RAPHAEL	LYCEE BOISJOLY POTIER
YU-KUI	FABIENNE	COLLEGE GASTON CROCHET

# RAPPORT D'ACTIVITE - 2010/2013

Au moment de faire le bilan, quelle a été l'activité du SNEP académique durant ce dernier mandat ?

3 années marquées par le sceau du changement : nouvelle présidence, nouveau gouvernement, nouveau recteur, nouveau secrétaire général, nouveau directeur régional de l'UNSS mais aussi malheureusement suite au décès de Philippe un nouveau bureau exécutif, avec la mise en place d'un Co-secrétariat académique mené par Damien LAUDE et Cathy DURIEZ. De nouveaux militant(e)s nous ont rejoint en cours de route, tant au niveau des responsables de secteur, que de l'équipe des commissaires paritaires.

---

## -L'ACTIVITE DU BUREAU-

---

### Les audiences :

L'arrivée d'un nouveau Recteur Thierry TERRET, ancien professeur d'EPS, nous a permis de renouer le dialogue avec les plus hautes instances du rectorat. Nous avons pu évoquer la place de l'EPS dans l'académie (postes, dispositifs optionnels, sport scolaire, savoir nager) et plus particulièrement les difficultés de la profession.

Nous avons été reçus en audience par le Secrétaire Général. Ce fut l'occasion d'évoquer les relations avec les services, de suivre les demandes sur les postes au plus près, de rappeler nos spécificités (respect du forfait AS, sections sportives...)

Nous nous sommes également entretenus avec le Directeur régional de l'UNSS dès sa prise de fonction, notamment sur le projet de réorganisation des districts et du service régional, ainsi que sur les enjeux du sport scolaire à la Réunion.

**Dans le cadre de la FSU, avec la directrice de cabinet de Marylise Le Branchu, des aspects proprement fonction publique ont été abordés.**

Avec le **sous préfet à la cohésion sociale** : conformément à l'assemblée générale de juin 2013, nous avons dénoncé les scandaleux retards de traitement pris dans les dossiers devant passés en commission de réforme, les méthodes parfois étranges d'instruction de ceux-ci.

Et.....bonne nouvelle, une partie des dossiers sera désormais traitée par le Rectorat permettant ainsi (enfin nous l'espérons) un désengorgement de la commission de réforme.

Il s'agit à n'en pas d'en douter d'une réelle avancée.

### La bataille des postes :

Axe très fort de l'activité du bureau, la première étape se joue dans les CA de vos établissements, où vous menez chaque année la bataille de la DGH pour le maintien et/ou la création de postes. L'étape suivante se déroule au CTA de mars, lequel décide de la suppression de postes (différentiel créations, suppressions). L'analyse des TRMD que vous nous avez fait remonter montre que certains chefs d'établissement affichent des BMP et des HSA dépassant largement le service d'un prof d'EPS (17+3) occasionnant ainsi des mesures de carte scolaire. Ce moyen sournois pour économiser des forfaits AS est une habitude que nous rencontrons chaque année.

C'est donc grâce à vous que nous pouvons reconstituer des postes complets ou à complément de service. Cela permet entre autre de minimiser les mesures de carte scolaire et surtout de créer des postes pour offrir le maximum à l'intra.

Ce travail de fond sur vos TRMD se poursuit par des allers-retours incessants chez le Secrétaire Général et chez le chef de division de la DSM (Division des Services et des Moyens). A titre d'exemple l'année dernière nous avons obtenus la création de quatre postes supplémentaires et l'annulation d'une mesure de carte scolaire.

# RAPPORT D'ACTIVITE - 2010/2013

Malheureusement, ce travail n'a que peu d'effet sur le calibrage inter, nous recevons cette année 10 postes pour TOUT le 2<sup>nd</sup> degré: la politique d'austérité budgétaire n'a, elle, pas connu de changement !!!!

Les élus des personnels, forts de leur représentativité ont multiplié leurs interventions pour défendre vos droits et statuts dans chaque commission.

Notre bataille des postes doit être de plus en plus affinée et pertinente grâce aux informations venant du terrain.

---

## -LE CORPO-

---

### La précarité :

Le rectorat fait appel à toujours plus de personnels précaires (faute de TZR suffisants) pour assurer les horaires obligatoires parfois seulement avec des personnes titulaires d'un simple BE (non titulaires d'une licence STAPS). Nous avons constamment dénoncé cet état de fait lors des commissions et audiences.

Contrairement à ce que nous vous avons annoncé précédemment (épreuves d'admission à la Réunion), le Rectorat a indiqué (information du ministère) que le concours se déroulerait pour l'EPS à Vichy, dans un souci d'équité avec les autres candidats, c'est une bonne chose.

Consigne a été donnée par le ministère de permettre à *tous les candidats* admissibles de participer aux épreuves d'admission, les conditions d'éligibilité seront vérifiées ultérieurement. **Dans tous les cas, les frais d'acheminement seront pris en charge par l'administration.** Pour information cela représente plusieurs centaines de candidats à la Réunion dont un nombre non négligeable d'admis pourra être recalé en raison de conditions non remplies. Bref du pognon en partie en l'air, ce n'est pas notre/votre problème dans l'immédiat mais on ne manquera évidemment pas de le rappeler à l'administration lors du bilan de ce concours. Il est inacceptable de ne pas être en capacité de vérifier les dossiers administratifs des candidats admissibles d'un concours de la fonction publique!

Nous avons mis en place, localement, des stages de formation syndicale à l'attention des contractuels dont un animé par Anne Galmiche, Secrétaire Nationale du SNEP. Ces stages ont permis à ces collègues de faire le point sur leur situation individuelle. D'autres actions telles que des courriers, les interventions des élus de la FSU à la commission consultative paritaire académique, un travail commun avec le SNUEP et le SNES, ont permis d'obtenir des avancées dans le cadre de l'éligibilité au concours réservé ainsi que l'accès au CDI (prise en compte des congés, dénonciation des contrats tronqués entre chaque vacances...). L'augmentation du taux de syndicalisation chez les contractuels prouve que notre investissement s'avère porteur et efficace.

### Les stagiaires :

On compte actuellement 10 Stagiaires 14h+3h, qui pour la plupart ont vécu la formation IUFM il y a 2 ans et qui réussissent le concours cette année. Nous comptons également 12 stagiaires contractuels 6+1h. Une nouveauté cette année avec le concours "différé" et une année de stage après leur admissibilité aux écrits du CAPEPS.

Certains stagiaires 14+3 ont été placés sur des postes vacants alors que nous demandions qu'ils soient affectés sur BMP et HSA. Leurs conditions de formation se fait donc sur le tas avec des professeurs « chevronnés » qui font de leur mieux avec les équipes pédagogiques.

Pour accompagner nos jeunes collègues, nous avons organisé un stage intitulé « entrée dans le métier » où nous avons abordé les différents opérations administratives qui rythment la carrière d'un enseignant (échelons, note administrative, inspection, mutations...) et tenté d'apporter des réponses à leurs interrogations.

# RAPPORT D'ACTIVITE - 2010/2013

## Les TZR :

Depuis plusieurs années, le SNEP est la seule organisation syndicale à siéger au groupe de travail relatif à l'affectation des TZR, qui rappelons-le se déroule pendant les vacances scolaires.

10 postes vacants après mouvement dont la quasi-totalité dans l'EST, des zones déséquilibrées (actuellement 1 TZR pour la zone St Benoit alors la zone St Paul en compte 14...).

Cette situation a engendré de nombreux dézonages, notamment de St Denis vers St benoit, mais aussi de St Paul vers St Denis et St Louis ; seul secteur épargné la zone Tampon. Nos interventions ont permis d'éviter des situations que connaissent certaines académies actuellement (affectation sur poste à complément de service sur trois établissements, appariement de BMP à vol d'oiseau pour créer des supports 20h type Salazie/la plaine des palmistes...).

## Les mi-temps annualisés ou le retour à l'ordre moral :

L'année scolaire 2012-2013 se caractérise par une baisse près de 50% des mi-temps annualisés (MTA) accordés aux collègues qui en ont fait la demande, avec la particularité d'un refus systématique lorsque la demande était formulée par un collègue du secteur EST. Nous avons dénoncé cette situation profondément injuste, voir discriminatoire à l'égard de nos collègues de l'EST. Nous sommes intervenus pour que l'administration prenne en compte les situations particulières des collègues qui ont demandé le MTA pour raison familiale, médicale ou encore pour une fin de carrière difficile. Sensible à nos arguments l'administration a réétudiée tous les cas que nous lui avons présentés et est revenue sur sa décision en accordant le MTA dans certains cas. Fort de cette avancée, nous avons demandé et obtenu la mise en place d'un groupe de travail spécifique MTA pour plus d'équité dans le traitement des demandes à venir.

---

## LA SANTÉ

---

### Commission de réforme :

Ces commissions se sont faites bien RARES ces dernières années avec un retard de plus de 30 dossiers juste pour l'EPS.

30 mai 2013 exploit administratif, 370 jours sans qu'une commission de réforme ne se soit réunie !

Une commission s'est tenue en début d'année scolaire, **grâce à l'acharnement du SNEP** réclamant plus de commissions pour les collègues en attente (parfois en demi traitement faute de reconnaissance d'accident imputable au service).

Une dizaine de dossiers de collègues ont pu être examinés en octobre 2013

### **Le CHSCTA**

Le SNEP est membre titulaire du CHSCTA.

La multiplication des incivilités, la pression croissante de l'administration, l'augmentation des tâches administratives, la multiplication des réformes ont fortement augmenté le nombre de suicides, de tentatives de suicides, de dépressions, de plaintes pour harcèlement parmi les enseignants. Nous intervenons régulièrement sur ce sujet en CHSCTA et accompagnons à chaque demande de médiation auprès de l'administration pour les collègues en souffrance, mais aussi sur les problèmes de sécurité.

# RAPPORT D'ACTIVITE - 2010/2013

---

## LES INSTALLATIONS SPORTIVES

---

Les responsables de secteur, font tout leur possible pour que nous ayons au moins un relais par établissement. Vous pouvez leur signaler les manques ou les améliorations qui pourraient être apportées sur les IS.

Une bataille de “couvertures d'installations sportives” est actuellement menée grâce aux motions “chaleur” et une lettre à envoyer au CG/CR vous sont proposées afin de signifier notre ras le bol sur les conditions de travail pour nous et nos élèves et d'obtenir des avancées significatives sur notre triple exposition à la chaleur, l'humidité, et aux UV.

L'urgence étant d'obtenir un point d'eau et un point d'ombre attendant à chaque installation sportive extérieure.

---

## VIE SYNDICALE

---

Nous avons souhaité redynamiser les secteurs et permettre à chaque secteur de développer une activité syndicale, pour être au plus près de vous, pour développer un syndicalisme de participation et non un syndicalisme de délégation.

### **La sectorisation géographique :**

Une relance du réseau de S1 (secrétaire d'établissement SNEP) s'est mise en place et chaque secteur à un interlocuteur.

Nord : Jean Baptiste CHAISE

Est : Mathieu PRUDHOMME

Sud : Jacques CHEVALIER, Agnès PERRIOL

Ouest : Carole BESTAUX

Outre la ligne téléphonique mutation, 4 lignes sont ouvertes pour ces secrétaires adjoints. Vous les retrouvez dans l'organigramme et vous pouvez les contacter en toutes circonstances.

Bien souvent, ceux sont eux qui vous ont appelé pour les enquêtes, les résultats des CAPA ou des mutations.

Nous avons également et surtout essayé de vous donner la parole à travers des assemblées de secteur, des assemblées générales départementales, mais aussi sur des demies journées thématiques (ex: sport scolaire - 20 collègues présents, APPN 10 présents...), des enquêtes (numérisation licence AS, APPN...).

**La participation des collègues n'est pour le moment pas à la hauteur de ce que nous espérons. Nous constatons qu'il est de plus en plus difficile de réunir les collègues hors stages de formation syndicale.**

### **Les bulletins syndicaux :**

Nous maintenons une moyenne de 5 parutions annuelles qui vous informent de l'actualité locale et nationale dont 2 sont envoyées à l'ensemble de la profession.

### **Le FLASH info :**

Le FLASH infos permet de tenir informé les syndiqué-e-s de l'actualité du moment et des échéances à venir (AG, stage, CAPA avancement d'échelons, mutations etc...)

# RAPPORT D'ACTIVITE - 2010/2013

## La formation syndicale :

Outre les incontournables stages annuels sur les mouvements intra académique, nous avons organisés à l'interne un stage à destination de nos jeunes collègues, un stage CHSTCA et avons reçu Anne GALMICHE Secrétaire Nationale, qui nous a apporté un éclairage sur différents thèmes (Fonction Publique - Services Publics - Rémunération - Indemnités - Congés divers - Autorisations d'absence - Gestion des non titulaires).

## L'UNSS :

Le projet de réorganisation proposé par la DRUNSS a fait débat. En effet, il semblerait qu'il y ait eu un réel décalage entre la volonté affichée des collègues lors des AG et les transformations prévues.

Le SNEP a réaffirmé que doivent être respectées les propositions émanant des secteurs. Le cœur du métier se joue dans les districts et donc au niveau des associations sportives ; c'est bien là que doivent se concentrer les moyens. Nous avons dénoncé l'augmentation du coût de la licence dont l'essentiel sera supporté par les familles, réaffirmé la nécessité de libérer le mercredi après-midi, demandé le retour de la lettre info...

## Les APPN : le SNEP dans l'action ..... attend vos propositions

Avec la crise requin, les activités nautiques se sont vues interdites par arrêté préfectoral mais également rectoral, réduisant considérablement l'offre d'activités à nos élèves.

En parallèle le SNEP a mis en place, une "contre-enquête" sur les pratiques et l'organisation des APPN dans l'académie. Cette enquête est en cours. Elle vise à avoir une vue précise des point de blocage possibles mais aussi à offrir des pistes pour les équipes volontaires pour mettre en place ce type de projet.

Enfin, l'activité des militants du SNEP c'est avant tout un énorme travail de fourmi de proximité tant pour répondre aux sollicitations des collègues (mail, courriers, téléphone, préparation d'articles, organisation de rencontres, préparations d'entrevues, travail de recherche sur des dossiers majeurs) que pour intervenir rapidement auprès des institutions.

Catherine Duriez & Damien Laude



# RAPPORT FINANCIER 2010/2013

POSTES	2012/2013	2011/2012	2010/2011	TOTAL
COTISATIONS REVERSEES AU NATIONAL	39 135,93 €	37 570,48 €	37 490,02 €	<b>114 196,43 €</b>
TELEPHONE INTERNET	3 739,52 €	2 994,25 €	4 101,51 €	<b>10 835,28 €</b>
LOCATION IMMOBILIERE	1 469,14 €	4 187,74 €	3 207,45 €	<b>8 864,33 €</b>
FRAIS DE DEPLACEMENTS	2 217,34 €	3 716,09 €	2 483,61 €	<b>8 417,04 €</b>
BULLETIN	963,12 €	4 062,59 €	2 867,65 €	<b>7 893,36 €</b>
FRAIS RECEPTION - REPAS - CONVIVIALITE	1 204,51 €	2 333,72 €	1 917,58 €	<b>5 455,81 €</b>
MATERIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUE	1 495,30 €	2 851,55 €	219,00 €	<b>4 565,85 €</b>
COTISATIONS AUTRES	750,00 €	720,00 €	804,00 €	<b>2 274,00 €</b>
ACTION - MATERIEL SYNDICALISATION	0,00 €	933,65 €	1 043,00 €	<b>1 976,65 €</b>
AFFRANCHISSEMENT - TIMBRES	1 109,92 €	854,27 €	0,00 €	<b>1 964,19 €</b>
AFFRANCHISSEMENT BULLETIN	493,69 €	538,49 €	561,29 €	<b>1 593,47 €</b>
FRAIS D'HEBERGEMENT	394,84 €	594,00 €	274,00 €	<b>1 262,84 €</b>
FOURNITURES DE BUREAU	179,85 €	448,06 €	319,66 €	<b>947,57 €</b>
DOCUMENTATION	0,00 €	10,00 €	670,02 €	<b>680,02 €</b>
FRAIS BANCAIRES	40,40 €	74,02 €	199,30 €	<b>313,72 €</b>
DONS - CADEAUX	0,00 €	287,34 €	0,00 €	<b>287,34 €</b>
ENTRETIEN FRAIS LOCAL	98,53 €	97,00 €	0,00 €	<b>195,53 €</b>
ASSURANCE	47,36 €	47,36 €	0,00 €	<b>94,72 €</b>
EQUIPEMENT MOBILIER DIVERS	49,90 €	0,00 €	0,00 €	<b>49,90 €</b>

DEPENSE	53 389,35 €	62 320,61 €	56 158,09 €	<b>171 868,05 €</b>
---------	-------------	-------------	-------------	---------------------

COTISATIONS RECUES DES ADHERENTS	59 679,53 €	54 485,32 €	55 239,38 €	<b>169 404,23 €</b>
DONS SOLIDARITE	0,00 €	470,00 €	0,00 €	<b>470,00 €</b>
MATERIEL DE SYNDICALISATION	0,00 €	0,00 €	84,00 €	<b>84,00 €</b>

RECETTE	59 679,53 €	54 955,32 €	55 323,38 €	<b>169 958,23 €</b>
---------	-------------	-------------	-------------	---------------------

BALANCE	6 290,18 €	-7 365,29 €	-834,71 €	<b>-1 909,82 €</b>
---------	------------	-------------	-----------	--------------------

# RAPPORT FINANCIER 2010/2013

## Présentation du rapport financier:

Le bilan financier de ces 3 dernières années fait état d'un équilibre budgétaire global avec un léger déficit (-1909 euros).

Au 01 septembre 2013, le compte bancaire du SNEP est créditeur de **22 160.24 euros**.

Concernant les recettes, l'unique poste est celui de la cotisation des adhérents qui représente un montant total de **169 404.23 euros** auxquels il faut retrancher la part reversée au SNEP national qui s'élève à **114 196.43 euros**.

Au final, la part des cotisations académiques est de **55 207.80 euros** sur les 3 derniers exercices comptables.

On comprend mieux alors, l'impérieuse nécessité de maintenir à minima notre taux de syndicalisation, voire de l'augmenter, pour développer une activité syndicale ambitieuse.

Les principaux postes de dépenses sont :

- le loyer du local commun avec le SNUEP et la FSU.....8864.33 euros
- les frais de communication (internet/GSM/ligne téléphonique).....10835.28 euros
- les frais d'impression de bulletin+envois postaux.....11451.02 euros
- les frais de déplacement .....8417.09 euros

Les autres dépenses concernent :

l'achat de matériels informatiques : ordinateurs portables, photocopieuse (partagée avec le SNUEP et la FSU)...

Les frais de réception et de convivialité concernent les diverses locations des lieux de réunions ainsi que la prise en charge de frais de restauration, boissons, repas...

La transparence financière est bien évidemment l'un de nos leitmotiv. Suite à la mise en place des nouvelles règles comptables en 2010, notre comptabilité académique est directement transmise à la trésorerie nationale puis contrôlée et vérifiée par un expert comptable. Nos comptes, au même titre que toutes les académies, sont donc certifiés par un commissaires aux comptes puis publiés au JO.

Conclusion:

Notre équilibre budgétaire nous permet d'envisager l'avenir sereinement. Outre ce congrès, les prochaines élections professionnelle, les actions nationales et spécifiques à notre académie (par exemple, action chaleur et EPS) nécessite du temps syndical mais aussi de l'argent. C'est pourquoi, s'il fallait encore le rappeler, vous, syndiqué(e)s, restez les seuls acteurs de l'avenir du SNEP et de la FSU. Il est donc prioritaire de se syndiquer et d'inciter les indécis à nous rejoindre.

B Caquelard Trésorier Académique

